

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2020-09-17 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue au Centre récréatif de Saint-Louis, 100, rue Messier, le 17 septembre 2020 à laquelle sont présents :

Mesdames les directrices Francine Morin Emmanuelle Bagg, Julie L'Homme et messieurs les directeurs Sylvain Lafrenaye, Alain Jobin, Marcel Therrien, Stéphane Bernier, Yvon Daigle, Denis Benoît, Denis Marion, Gilles Bernier, Michel Blanchard, Gilles Hébert.

Sont absents : Nicole Guilbert, Robert Beauchamp.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yves de Bellefeuille.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

9.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 40.

9.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

20-09-52 Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Denis Benoît
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

9.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2020
(c.c.)

20-09-53 Sur la proposition de Francine Morin
Appuyée par Michel Blanchard
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2020 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

9.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 22 juin au 3 septembre 2020 a été remis aux directeurs pour information.

9.5 Rapport financier au 31 août 2020 (c.c.)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1^{er} janvier au 31 août 2020.

9.6 Comptes à payer

20-09-54 Sur la proposition de Denis Marion
Appuyée par Alain Jobin
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 10 septembre 2020, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **114 593,76\$**.

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de juillet, août et septembre pour un montant de **45 725,40\$** (réf. : liste du 10 septembre 2020).

9.7 Correspondance

17/09/20 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud – Règlement numéro 03-2020 modifiant le règlement 72-2012 sur l'utilisation et l'économie d'eau potable

9.8 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

9.8.1 Gestionnaire du compte de cartes commerciales -Ajout

20-09-55

Sur la proposition de Emmanuelle Bagg

Appuyée par Stéphane Bernier

Il est résolu à l'unanimité :

1. Que la personne morale délègue madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
2. Que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
3. Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
4. Que madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisé à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;
5. Que madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;
6. Que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

9.8.2 Dépôt – Rapport technique WSP (c.c.)

Les directeurs ont reçu le rapport technique final relatif à la problématique de fonctionnement au poste de surpression situé à Saint-Bernard-de-Michaudville.

9.8.3 Affectation du surplus non affecté au surplus affecté

20-09-56

Sur la proposition de Denis Marion

Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre affecte la somme de 10 000\$ de son surplus non affecté à son surplus affecté soit, et ce pour le remplacement des pompes.

9.8.4 Salaire de la directrice générale et secrétaire-trésorière (c.c.)

Dans le but de traiter les points 9.8.4, 9.8.5, 9.8.6 de l'ordre du jour les directeurs ont reçu copie du rapport administratif des employés de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

20-09-57

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de majorer la rémunération annuelle de madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et secrétaire-trésorière selon l'indice des prix à la consommation 2020 (variation annuelle de Montréal) pour l'année 2021 et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif.

9.8.5 Salaire du coordonnateur (c.c.)

20-09-58

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de majorer la rémunération annuelle de monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur selon l'indice des prix à la consommation 2020 (variation annuelle de Montréal) pour l'année 2021 et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif.

Il est de plus résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre accepte la demande du coordonnateur à l'effet d'être dispensé de se présenter au travail les vendredis et ce, pour la période débutant le 11 décembre 2020 et se terminant le 16 avril 2021; portant ainsi la semaine de travail à 28 heures durant ladite période et que celui-ci doit rester disponible pour la Régie en cas d'urgence.

9.8.6 Salaire du coordonnateur adjoint (c.c.)

20-09-59

Sur la proposition de Michel Blanchard

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de majorer la rémunération annuelle de monsieur Martin Dumais, coordonnateur adjoint selon l'indice des prix à la consommation 2020 (variation annuelle de Montréal) pour l'année 2021 et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif.

9.8.7 Adoption des prévisions budgétaires 2021 (c.c.)

Après délibérations et étude des prévisions budgétaires 2021 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

20-09-60

Sur la proposition de Stéphane Bernier

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre pour l'exercice financier 2021, au montant de 1 336 822\$, comme suit :

REVENUS

Consommation d'eau – Vente aux municipalités	960 000\$
Entrées d'eau et loyers de compteur	15 200
Autres revenus	5 670
Quote-part A.I.B.R. – Règlement 2009-02	156 760
Quote-part A.I.R.R. – Membranes - Membres	80 794
Intérêts sur placements	3 000
Appropriation du surplus – Pompe et camion	25 000
Appropriation du surplus – Membranes	90 398
TOTAL DES REVENUS	1 336 822\$

DÉPENSES**Administration générale**

Conseil d'administration	19 250\$
Gestion financière et administrative	70 900
Greffe	5 000
Autres dépenses	30 700
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	125 850\$

Hygiène du milieu

Administration	23 000\$
Purification et traitement de l'eau	687 160
Réseau de distribution de l'eau	285 330
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	995 490\$

Frais de financement

Frais de banque	200\$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	200\$

AFFECTATIONS

Immobilisations – Ameublement	3 000\$
Réserve – Pompe et camion	25 000
Affectation du surplus accumulé	30 862
Immobilisations – Membranes – Régie A.I.B.R.	140 330
Immobilisations – Réseau d'aqueduc	16 090
TOTAL DES AFFECTATIONS	215 282\$

TOTAL DES DÉPENSES **1 336 822\$**

9.8.8 Programme triennal d'immobilisations

20-09-61

Sur la proposition de Francine Morin

Appuyée par Sylvain Lafrenaye

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre établisse comme suit son programme triennal des dépenses en immobilisations, soit :

Année 2021 : 16 090\$
Fonction « hygiène du milieu »
Fonds d'administration
et ce, pour l'achat d'équipement;

Année 2022 : 40 000\$
Fonction « hygiène du milieu »
Fonds d'administration
et ce, pour l'achat d'équipement;

Année 2023 : 40 000\$
Fonction « hygiène du milieu »
Fonds d'administration
et ce, pour l'achat d'équipement.

9.9 Varia ouvert

9.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

9.11 Levée de la séance

20-09-62

Sur la proposition de Marcel Therrien
Appuyée par Denis Marion
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Yves de Bellefeuille,
président

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et secrétaire-trésorière